

Allocation Compensatrice pour Frais Professionnels - ACFP

Financer les frais supplémentaires occasionnés par l'exercice d'une activité professionnelle.

BÉNÉFICIAIRE : EN SITUATION DE HANDICAP-
AIDANT



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55